

Déploiement d'un plan 100 % compostage à l'échelle communale : choix des habitants pour une solution de compostage individuel ou partagé

Morlaix Communauté



2b Voie d'Accès au Port Bp 29671

29600 Morlaix

[Voir le site internet](#)

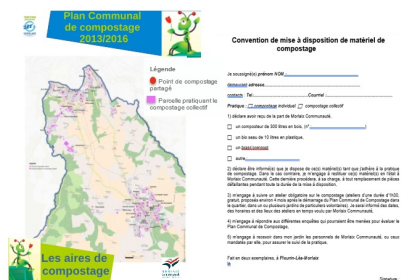
Nicolas Ulrich

nicolas.ulrich@agglo.morlaix.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, l'accent a été mis sur les biodéchets, avec la volonté de développer une filière de gestion de proximité et de ne pas avoir recours à une collecte séparée. Ainsi, des subventions ont été mises en place pour l'achat de composteurs individuels accompagnées d'un plan de communication et le déploiement d'ateliers compostage grand public. Cependant, ces actions ne sont pas suffisantes pour généraliser la pratique du compostage à l'échelle d'un territoire : la nécessité de passer d'une démarche individuelle à une démarche collective a été identifiée. Pour

ce faire, un nouvel outil proposant une démarche globale sur le compostage a été construit et expérimenté sur la commune de Plourin-lès-Morlaix entre 2013 et 2016 : le Plan Communal de Compostage (PCC). Il a pour objectif de planifier la généralisation du compostage de proximité, en proposant à l'ensemble des usagers d'un territoire (habitants, professionnels producteurs de biodéchets - boulangeries, restaurateurs, fleuristes -, restaurants collectifs publics - crèche, écoles, maison de retraite) une solution de compostage individuel ou partagé et en les accompagnant dans la pratique. Fort du succès de cette première expérimentation, ce plan a été déployé sur la commune de Locquéholé en 2017.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Généraliser la pratique du compostage de proximité à l'échelle d'une commune
- Proposer une solution de compostage de proximité (individuel ou partagé) à chaque foyer du territoire ainsi qu'aux professionnels et restaurants collectifs
- Accompagner les foyers pour une pratique efficace et pérenne

Résultats quantitatifs

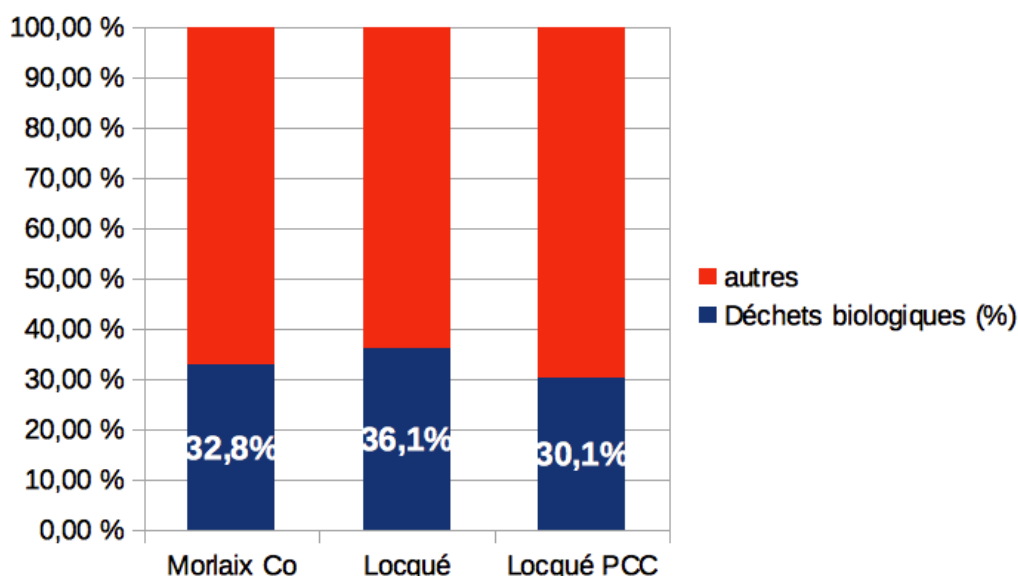
Sur la commune de Plourin-Lès-Morlaix (4 300 habitants) :

- Plus de 1 500 familles rencontrées

- 1 564 foyers desservis
- 657 composteurs individuels distribués
- 39 aires de compostage partagé installées
- 225 brass'compost et 806 bioseaux distribués
- Taux de pratique de gestion de proximité des biodéchets : 70 % (38 % au démarrage) dont 57 % en compostage individuel, 36 % en compostage partagé, 5 % en compostage en tas ainsi que 2 % en alimentation animale
- 2 composteurs de grande capacité pour l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et un IME (institut médical éducatif), une aire de compostage collectif pour la cuisine centrale et un poulailler pour une école
- 35 réunions de quartier
- 25 ateliers de compostage + 25 café-compost

Sur la commune de Locquéno (800 habitants) :

- 311 familles rencontrées
- 62 composteurs individuels distribués
- 6 aires de compostage partagé installées
- 53 brass'compost et 99 bioseaux distribués
- Taux de pratique de gestion de proximité des biodéchets : 63 % (39 % au démarrage)
- Résultats campagne de caractérisation des déchets (novembre 2018) : 36,1 % de déchets compostables au démarrage, contre une moyenne de 32,8 % sur l'ensemble du territoire de l'agglo. Avec le PCC, la part des déchets compostable a diminué à 30,1 %, soit - 6 %



- 1 réunion de lancement + 8 réunions de quartiers
- 8 ateliers de compostage + 8 café-compost

Résultats qualitatifs

- Création d'une dynamique globale sur la commune
- Sensibilisation des habitants à la prévention et au tri des déchets
- Renforcement du lien social entre les habitants

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- **Phases préparatoires à l'élaboration du Plan Communal de Compostage (PCC)**

La mise en place du PCC s'est réalisée en trois phases :

1ère phase : étude préalable

L'étude avait pour objectifs :

- D'évaluer l'état initial des pratiques et d'identifier les freins au compostage (enquête initiale),
- De définir les gisements d'évitement et les moyens techniques à mettre en place,
- D'élaborer un budget en conséquence en incluant les coûts évités,
- De faire le zonage de la commune (résultat cartographique des solutions de compostage en fonction de la densité et du type d'habitat).

L'enquête initiale a été confiée au CPIE de la Base du Douron. Elle a été réalisée sur 7 quartiers de la commune ce qui représente environ 400 foyers avec une équipe d'enquêteurs volontaires (environ 10 personnes) ainsi que 4 stagiaires du Lycée agricole de Suscinio de Morlaix et s'est déroulée d'octobre à décembre 2012. Pour définir les moyens à mettre en place, Morlaix Communauté s'est attaché les services du bureau d'études EISENIA, spécialisé dans le compostage collectif et partagé.

2ème phase : expérimentation

Une expérimentation de la méthodologie et du matériel a été effectuée sur un quartier afin de valider le temps de travail, de conforter les objectifs, de tester le matériel ainsi que de communiquer sur le projet.

3ème phase : développement du PCC à l'échelle de toute la commune (détaillée ci-dessous)

• Développement du Plan Communal de Compostage à l'échelle de toute la commune

Le Plan Communal de Compostage vise à généraliser le compostage de proximité à l'échelle d'une commune. Après une phase d'expérimentation sur un quartier pilote, le déploiement se fait progressivement, quartier par quartier, pour couvrir in fine l'ensemble de la commune.

Une enquête initiale (voir annexe 1 du guide AMORCE) au niveau de chaque quartier est réalisée lors de laquelle chaque habitant est interrogé (y compris professionnels et restaurants collectifs) pour identifier les pratiques et les besoins. Cette enquête est réalisée par un agent de Morlaix Communauté et des bénévoles d'une association de la commune : la durée estimée est de 10 minutes maximum par foyer. Si les habitants ne sont pas chez eux, un deuxième passage est effectué et si besoin un avis de passage demandant de reprendre contact avec l'enquête est déposé dans la boîte aux lettres avec une enquête les invitant à la remplir et la retourner en mairie. Les nouveaux habitants sont informés par la commune du dispositif en place et renvoyés vers Morlaix Communauté. Ceux n'ayant pas été informés peuvent l'être lors des permanences annuelles de distribution des sacs jaunes. Elle permet de présenter les différentes solutions proposées aux usagers afin qu'ils choisissent celle la plus adaptée à leur mode de vie : pratique du compostage individuel ou sur une aire de compostage partagé.

En complément, des réunions de quartier sont organisées suite aux enquêtes pour présenter les résultats, les matériels et discuter des possibles lieux d'implantation des aires de compostage collectif. Une semaine après, l'agglo vient dans le quartier tenir une permanence de distribution des matériels (composteur individuel en bois, bio seaux et brass'compost). Une charte est signée et des explications sont données.

Ensuite, un atelier compostage est organisé 3 mois après le lancement pour valider les pratiques et répondre aux questions. Enfin, après 1 an de fonctionnement, soit l'équivalent d'un cycle de compostage, l'agglo organise un café-compost qui donne l'occasion de tamiser le compost issu des aires de compostage collectif et le mettre à disposition et également d'aborder le sujet de la gestion domestiques des déchets verts (démonstration de broyage, mulching, ...).

Sur la commune de Plourin-lès-Morlaix (première commune à expérimenter le dispositif), un découpage en 17 secteurs a été effectué pour un déploiement progressif. Au global, 3 années ont été nécessaires pour un déploiement à l'ensemble de la commune (4 300 habitants). Fort de cette expérience, le PCC a ensuite été déployé en une année sur la commune de Locquéholé (800 habitants).

• Choix des solutions techniques de compostage

Lors de l'enquête auprès des foyers, deux solutions de compostage de proximité sont proposées : le compostage individuel ou partagé.

• Compostage individuel :

Composteur individuel



Les foyers ayant choisi le compostage individuel sont dotés d'un composteur en bois de 300 L ainsi que d'un bioseau. Pour les foyers qui disposaient déjà d'un composteur, pour les inciter à le conserver, il leur était proposé un brass'compost. Une formation est proposée le jour du retrait du matériel et lors de l'atelier compostage proposé 3 mois après le lancement.

• Compostage partagé :

Pour les foyers préférant composter collectivement, des aires de compostage partagé ont été mises en place sur la commune. Ils sont composés de 3 bacs de 400 L à 800 L selon le nombre de familles concernées (1 pour les apports, 1 pour la maturation et 1 pour le stockage du broyat). Chaque foyer est doté d'un bioseau de 10 litres. Les emplacements des aires de compostage sont déterminés après enquête et réalisation d'une cartographie avec notamment la localisation des familles intéressées par le compostage collectif. Une visite de terrain avec un élu de la commune permet d'identifier des espaces du domaine public qui desservent le mieux ces familles. Ensuite la ou les solutions sont discutées en réunion de quartier. Jusqu'à 2 aires de compostage ont été installées par quartier. Par ailleurs, des composteurs grande capacité ont également été installés pour des restaurants collectifs ou des petits professionnels.

Aire de compostage de quartier



Aire de compostage grande capacité



• Accompagnement et suivi de la pratique

Un accompagnement individuel est possible sur demande (déplacement à domicile d'un maître composteur de l'agglo). Ce même maître composteur assure un passage tous les 15 jours environ sur les aires de compostage partagé.

L'approvisionnement en broyat est réalisé environ tous les trimestres par le maître composteur aidé d'une personne d'une association d'insertion équipé d'un fourgon avec une remorque. Le maître composteur peut parer à l'urgence en cas d'appel d'une famille d'un quartier concerné. Le broyat provient de la plate-forme de compostage de l'agglo.

Les quantités détournées sont estimées à partir du taux de participation et du ratio de détournement connu (estimations ADEME : 70 kg/hab/an en compostage individuel, 42 kg/hab/an en compostage collectif).

• Déploiement du plan sur d'autres communes

Suite à la première expérience réussie sur la commune de Plourin-lès-Morlaix, il a été décidé d'appliquer ce plan à la commune de Locquéholé. Cette deuxième phase a également permis de réaliser une évaluation du PCC car entre temps, le MODECOM engagé en 2016 par l'agglo a permis de disposer de données initiales en isolant la commune. Après le déploiement de ce nouveau PCC, un nouveau MODECOM a été réalisé, uniquement sur la partie organique, et a montré une baisse de 6 % de la partie des biodéchets.

L'expérience acquise lors de la mise en œuvre du premier PCC a permis d'avoir un déploiement plus rapide notamment grâce à des enquêtes plus efficaces (créneaux appropriés, simplification de certaines prises de données inutiles, reprise de documents types...). Par ailleurs, il n'y a pas eu d'étude préalable ni de quartier pilote en amont du déploiement du PCC sur cette deuxième commune : le déploiement s'est fait quartier par quartier après une réunion d'information organisée sur la commune.

Par rapport au premier PCC, les principales évolutions apportées concernent l'aménagement des aires de compostage collectif sur des surfaces en dur, avec des bacs de compostage de 800 litres (pour éviter le remplissage trop rapide des bacs plus petits et donc une difficulté à caler des fréquences d'intervention organisée). Les temps collectifs sont également optimisés.

Planning

- Lancement du Plan Communal de Compostage sur la commune de Plourin-Lès-Morlaix : 2013 – 2016
 - Étude de faisabilité : octobre 2012 à février 2013
 - Enquête auprès de quartier pilote : novembre 2012 à janvier 2013
 - Validation du PCC et signature de la charte d'engagement avec la commune : février 2013
 - Déploiement du PCC au niveau du quartier pilote : avril/mai 2013
 - Suivi à domicile du compostage : juin/juillet 2013
 - Déploiement à l'ensemble des quartiers de la commune : 2014/2016
- Lancement du PCC sur la commune de Locquéholé : fin 2017 – fin 2018

Moyens humains

- Définition, promotion et déploiement du PCC : 1,6 ETP au sein de la collectivité sur les 6 années (2012/2017) soit $\frac{1}{4}$ ETP par an

Moyens financiers

Lors de l'élaboration du PCC :

- Coût enquête initiale : 3 250 €
- Coût étude de faisabilité : 4 305 €

Pour la mise en œuvre du PCC :

- Coût d'investissement :
 - 45 €HT par composteur individuel
 - 240 €HT par aire de compostage partagé
 - Coût du matériel de compostage (hors bacs) : 3,5 €HT pour un bioseau, 17 €HT pour un

brass'compost, 5 € HT petit râteau pour chaque aire de compostage

- Coût de fonctionnement (coût moyen calculé sur les premières années de Plourin-Lès-Morlaix) : 11 000 €/an pour le suivi et l'accompagnement de la pratique (animations, suivis terrains, ...) hors investissement (seuls les moyens humains de la collectivité sont comptabilisés ici)

Coûts globaux pour la collectivité :

- Coût global du PCC sur Plourin-Lès-Morlaix depuis le début du projet : 110 000 € (soit 26 €/hab)
- Dont 17 000 € de subventions ADEME
- Coût global du PCC sur Locquéholé : 9 500 € (soit 12 €/hab)
- Coût des campagnes de caractérisation à l'échelle de la commune de Locquéholé : 470 €/échantillon pour 14 campagnes

Partenaires mobilisés

- ADEME (dans le cadre du PLP et du TZDZG) et CD29 (dans le cadre du fond départemental de maîtrise des déchets)
- CPIE pour la réalisation de l'enquête initiale
- EISEINA pour la réalisation de l'étude de faisabilité
- Service de la commune pour les informations géographiques et urbanistiques, et dans le cas de Plourin le boîtage de certains courriers + services techniques pour quelques aménagements sous les aires de compostage collectif
- Élus des communes pour l'animation, l'information et le suivi du déploiement
- Association communale à Plourin pour la réalisation des enquêtes préalables
- Association d'éducation à l'environnement pour les ateliers

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Très forte volonté des élus de ces communes de mettre en œuvre un PCC afin d'éviter la construction d'un nouvel ISDND et volonté des habitants d'avoir des solutions alternatives au stockage
- Signature d'une charte d'engagement entre les communes et Morlaix Communauté
- Recrutement d'un maître-composteur en interne pour assurer la pérennité du dispositif et son développement
- Mise à disposition gratuite du matériel : bacs, bioseaux, brass'compost
- Participation des habitants à la réalisation des enquêtes auprès de leurs voisins (sur la commune de Plourin)
- Choix de la solution la plus adaptée par chaque foyer ainsi que de l'emplacement des aires de compostage partagé
- Opérations menées au plus proche du terrain avec l'appui de relais (mairie et ses services techniques) pour créer une vraie dynamique sur le territoire
- Suivi et accompagnement régulier des usagers dans la pratique avec plusieurs temps collectifs (réunion de quartier, atelier, café-compost)
- Appui sur les outils de communication existants de la commune pour promouvoir la pratique
- Opération qui s'inscrit dans une politique plus globale de prévention sur le territoire
- Mise en place d'un suivi fréquent notamment sur les aires de compostage partagé
- Installation des aires de compostage sur de la voirie pour pérenniser le matériel

Difficultés rencontrées

- Temps passé à rencontrer la population important (mais nécessaire)
- Conflits de voisinage pouvant survenir quant aux emplacements des aires de compostage collectif
- Difficulté à mobiliser les familles sur les ateliers et autres animations une fois que le matériel est distribué
- Manque d'implication des familles dans la gestion des aires de compostage collectif
- Saturation de certaines aires du fait que les familles ne récupèrent pas suffisamment le compost produit
- Importants moyens à mettre en œuvre pour le suivi terrain

- Peu de succès des formations référents de site

Recommandations éventuelles

Reproductibilité :

Nécessite un portage politique fort et une grande implication des communes volontaires afin que la pratique du compostage de proximité se généralise et soit efficace.

Recommandations et axes d'améliorations potentielles :

Assurer un suivi et un accompagnement du dispositif pour assurer son efficacité et sa pérennité.

Perspectives d'évolution :

Accompagnement à la mise en œuvre du PCC sur des secteurs concernés par le déploiement des collectes OMR en C0,5.

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | PREVENTION DES DECHETS | COMPOSTAGE | SIGNALÉTIQUE | BUREAUX D'ETUDES | COLLECTIVITES LOCALES | COMPOSTAGE PARTAGE | GESTION COLLECTIVE | CAMPAGNE DE MESURE | CARACTERISATION DES DECHETS | BIODECHET

Dernière actualisation

Mars 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Eva BESNARD
eva.besnard@ademe.fr
Direction régionale Bretagne